



FEDERATION FRANCAISE DE TIR
Ligue Régionale de Tir de Provence
Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

Chez M. Gilles BOURDOT
117 rue Séguret
84530 VILLELAURE
04.90.09.80.62
gilles.bourdot@orange.fr

Site internet <http://www.cdtsv.fr>

Pertuis, le 25 septembre 2024

Monsieur le Président du
Comité Départemental de Tir Sportif de Vaucluse

à

Messieurs les Présidents
des Associations de Tir de Vaucluse
Messieurs les Responsables des
Commissions Sportives

Note N° 307 CDTSV/GB/GP/COC

Objet : Championnats Départementaux d'hiver saison 2024/2025

Réf : note LRTP "Organisation du tir sportif 10 mètres"

Gestion Sportive : 24/25 HC/LS-N°001/006 G.S. Hiver saison 2024/2025

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la note relative à l'organisation des épreuves de la Gestion Sportive 10 mètres 2024/2025.

Le **Championnat Départemental 10m** se déroulera les **30 novembre et le 01 décembre 2024** dans les installations du **Tir Sportif Aptésien** et de la **Société Avignonnaise de Tir**

Rappel des règles pour la qualification au Championnat de France :

Le Championnat Départemental est qualificatif pour le Championnat Régional, seront qualifiés les tireurs entrants dans les quotas déterminés par la Ligue de Provence (voir note LRTP). De même à l'issue du Championnat Régional, sera qualifié pour le Championnat de France un quota de tireurs déterminé par la FFTir.

(voir RGS.VN 2024_2025 FFTir)

Le **Tour Départemental du Championnat de France des Clubs 10m 2024/2025** se déroulera le : **Dimanche 19 janvier 2025** dans les installations de la **Société Avignonnaise de Tir**.

Afin de prévoir une organisation rationnelle de ces derniers, il est demandé à Messieurs les Présidents, Responsables de compétitions et Tireurs, de respecter la date d'envoi des bordereaux d'engagement, qui doivent être correctement et totalement informés.

Important : le N° de licence de chaque tireur devra être renseigné lisiblement.

- CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 10m

La qualification : L'accès au Championnat Départemental est libre.

Le but du Championnat Départemental est d'attribuer le titre de Champion Départemental individuel et par équipe, dans chaque catégorie d'âge et chaque discipline.

Ce championnat servira à la qualification des tireurs pour le Championnat Régional. L'accès à ce championnat sera fait sur "Quotas" se référer à la note n°001/006 LRTP "Organisation du tir sportif 10 mètres".

Les tireurs devront impérativement préciser leur intention de participer ou non à l'échelon Régional afin de faciliter l'accès aux quotas pour d'autres tireurs.

Plan de tir prévisionnel pistolet et carabine 10 m :

Ce plan de tir est indicatif, il pourra être ajusté en fonction du nombre des engagements reçus.

Le temps de préparation est inclus dans les horaires indiqués

Pour les tireurs du Nord Vaucluse dans les installations de la SAT

Samedi 30/11 série N°1 de 09h00 à 10h45 (Carabine et Pistolet toutes catégories)
série N°2 de 11h00 à 12h45 (Carabine et Pistolet toutes catégories)
série N°3 de 14h00 à 15h30 (Pist. Standard et 2 Vitesse toutes catégories)
série N°4 de 15h30 à 16h15 (Vitesse toutes catégories)

Dimanche 01/12 série N°5 de 09h00 à 10h45 (Carabine et Pistolet toutes catégories)
série N°6 de 11h00 à 12h45 (Pist. Standard et 2 Vitesse toutes catégories)
série N°7 de 14h00 à 14h45 (Vitesse toutes catégories)
série N°8 de 14h45 à 15h30 (Vitesse toutes catégories)
série N°9 de 15h30 à 16h15 (Vitesse toutes catégories)

Pour les tireurs du Sud Vaucluse dans les installations du TSA

Samedi 30/11 série N°1 de 09h00 à 10h45 (Carabine et Pistolet toutes catégories)
série N°2 de 11h00 à 12h45 (Carabine et Pistolet toutes catégories)
série N°3 de 14h30 à 16h00 (Pist. Standard et 2 Vitesse toutes catégories)

Dimanche 01/12 série N°4 de 09h00 à 10h45 (Carabine et Pistolet toutes catégories)
série N°5 de 11h00 à 12h45 (Carabine et Pistolet toutes catégories)
série N°6 de 14h30 à 16h00 (Pist. Standard et 2 Vitesse toutes catégories)

► Les équipes classiques (3 tireurs de même catégorie)

► **Nouveau** : Le Vaucluse accueillera le **Championnat Interdépartemental Arbalète Match** dans les installations du Club de Tir de Pertuis le **dimanche 24 novembre**. Les tireurs intéressés devront s'engager à l'aide du bulletin joint.

Les tireurs à l'Arbalète Field devront s'engager pour le Championnat Interdépartemental les 13, 14 et 15 décembre à Vitrolles, auprès de M. Marcel RICHARD tel : 06 22 17 50 52 e-mail : marcel.richard@laposte.fr

Les engagements : Afin de prévoir l'organisation et le déroulement de ces Championnats, les Présidents ou les responsables compétitions des associations voudront bien faire parvenir à l'aide du bulletin d'engagement joint en annexe, pour le **09 novembre 2024 avant 12h00**, la liste des tireurs engagés au responsable de la commission organisation compétitions :

ATTENTION :

Les tireurs devront s'inscrire individuellement par STATIS-TIR, ils auront ainsi le choix du lieu, du jour et de l'horaire qui leur convient (il n'y aura pas de diffusion d'un plan de tir).

Suivre ces liens :

Pour AVIGNON (SAT) :

<https://www.statis-tir.fr/organisation-competition/598/FDt3Vbe2oEJeA65ItBimFa0P0kvjbeS4>

Pour APT (TSA) :

<https://www.statis-tir.fr/organisation-competition/599/upJEYc8OWT1VDnmJMpnFX2NbzFTKvzU6>

TARIF DES ENGAGEMENTS.

Individuel : 12 € pour les Seniors et Dames (par discipline).
10 € pour les Cadets et Juniors (par discipline).
Equipe : 15 € par équipe engagée toutes catégories.

Responsable de la commission organisation compétitions :

M. GUY PASQUIER e-mail : gestion-sport.cdtsv@orange.fr
Résidence les Genets
Avenue MOULIERO
13770 VENELLES

Les chèques devront être libellés à l'ordre du :

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR SPORTIF DE VAUCLUSE.

Le Championnat étant organisé sur deux sites, il sera impossible de procéder à la lecture du palmarès global ni à la remise des récompenses. Celle-ci aura lieu ultérieurement.

Aucun engagement par téléphone ne sera accepté, seules les demandes d'engagement écrites, accompagnées d'un chèque libellé à l'ordre du C.D.T.S.V. correspondant au montant de ces derniers, seront enregistrées.

Je vous remercie de porter ces informations à la connaissance du plus grand nombre de vos adhérents.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments sportifs les meilleurs.

*Le Responsable Gestion Sportive
du Comité Départemental
De Tir Sportif de Vaucluse*

*Le Président du Comité Départemental
De Tir Sportif de Vaucluse*

Guy PASQUIER



Gilles BOURDOT

